

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**le vendredi 26 juin 2020**

**à 18 heures 30**

**Salle La Grange**

### ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 mai 2020
- 2) Information sur les décisions du Maire prises en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal
- 3) Règlement intérieur du Conseil Municipal (projet)
- 4) Dématérialisation des convocations du Conseil Municipal
- 5) Renouvellement de l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 6) Désignation des délégués à la commission communale de sécurité et d'accessibilité
- 7) Retrait de la délibération n° 035-2020 du 29/05/2020 et désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Electrification Vauclusien
- 8) Désignation des délégués au Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (S.M.D.V.F.)
- 9) Vote du taux des trois taxes directes locales pour 2020
- 10) Approbation du Budget Primitif de la commune de Lagnes pour 2020
- 11) Subvention à l'Association "Goûts et Couleurs"
- 12) Convention fixant les modalités de prise en charge des frais et prestations de service rendus par les communes dans le cadre de la gestion des bâtiments et équipements communautaires
- 13) Convention pour la coordination Enfance Jeunesse
- 14) Choix du cabinet d'Architecture pour la maîtrise d'oeuvre construction de vestiaires , chemin du Cou
- 15) Fixation des indemnités de fonction des élus
- 16) Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fait le : 22/06/2020

à : LAGNES

Monsieur le Maire,  
Claude SILVESTRE



## POUVOIR (1)

Je soussigné, .....  
donne pouvoir à (2) : .....

- (3)  de me représenter à la réunion .....  
 de prendre part à toutes les délibérations  
 d'émettre tous votes et signer tous documents

le : 26/06/2020 à : 18 h 30

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour quelle cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature (5) :

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

(2) Nom, prénoms et adresse.

(3) Cocher la mention utile.

(4) Validité : trois reports au maximum.

(5) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".